



LE RHINS MURMURE

Bulletin d'informations de la ville de Régný 2018





L'Edito du Maire

Mes chers concitoyens,

Ma question sera très directe : voulez-vous conserver notre village vivant ?

La commune fait tout ce qu'elle peut pour maintenir ses services publics.

Après avoir mis en place une maison de santé et facilité l'accueil d'un nouveau dentiste, après avoir installé notre bibliothèque dans ses nouveaux locaux, nous venons de regrouper début janvier la Mairie et l'agence postale pour un meilleur service au public : une ouverture conjointe tous les matins de 8h à 12h du lundi au jeudi, le samedi matin de 9h à 12h et le vendredi après-midi de 14h à 17h.

Nous investissons actuellement dans des nouveaux locaux pour les jeunes et les anciens sur la place de la Mairie, qui devraient pouvoir ouvrir dans l'été.

Nous offrons depuis peu à nos associations et aux familles de Régnny une nouvelle salle, au-dessus des vestiaires du foot, aménagée pour des réunions ou des petites manifestations familiales, en complément de la salle des fêtes.

Sur le plan économique, nous nous heurtons malheureusement à l'inaction de notre intercommunalité, qui ne mise que sur le développement de sa zone des Jacquins à Neulise, ou elle concentre tous les développements et créations d'activités possibles (industrielles et tertiaires, mais aussi agricoles - maraîchage bio - et même culturelles avec la résidence d'artistes).

Face à cette inaction, le sous-préfet de Roanne, qui s'inquiète comme nous du devenir du site industriel Jalla (aujourd'hui la plus grande friche industrielle de la Loire !) a décidé de réunir le 25 avril prochain tous ceux qui ont les moyens d'agir (au premier rang desquels la CoLER) pour engager la requalification du site ; vos élus municipaux seront bien présents à cette réunion et très vigilants sur les propositions qui seront faites, qui devront avant tout privilégier l'emploi.

En faveur du commerce, nous avons mis en place une signalétique adaptée, réglementé le stationnement sur la rue Georges Fouillant, réorganisé la place du marché pour la sécurité des usagers et pour mieux regrouper les chalands, faciliter la circulation et le stationnement des véhicules... Mais nous ne pouvons pas faire plus !

Avec la fermeture (certes provisoire dans l'attente d'un repreneur) de notre boulangerie, c'est un signal d'alarme qui nous est lancé à tous : **souhaitons-nous garder à Régnny le minimum de commerce dits « de proximité » dont avons besoin dans notre vie de tous les jours ?**

La question n'est pas anodine, elle interroge notre mode de vie !

La plupart d'entre nous, parmi les actifs, travaillons à l'extérieur, nous pouvons donc faire nos courses sur notre trajet avant de rentrer chez nous ; beaucoup de « jeunes » retraités n'ont pas de problème de mobilité et ont tout loisir de faire leurs courses à l'extérieur... Il reste les familles modestes qui n'ont pas toujours les moyens de se déplacer et les plus anciens parmi nous qui ont des problèmes de mobilité... mais cela ne suffit visiblement pas à faire vivre notre commerce.

Aujourd'hui, force est de constater qu'une grande partie des habitants de la Commune ne fait jamais (ou presque) ses courses à Régnny, alors que nous disposons encore de nombreux services.

La commune est impuissante sur ce point, mais je me permets de tirer la sonnette d'alarme !

Notre commune souffre déjà d'un manque d'attractivité du fait de son manque d'emplois, mais elle dispose encore d'un niveau de services que les nouveaux arrivants apprécient, (et qu'ils ne trouvent pas dans des communes plus petites ou plus isolées), comme la gare, le collège, la maison de santé... et des commerces de proximité en nombre suffisant.

Il faut donc savoir ce que l'on veut, et c'est notre affaire à tous : il ne faudra pas se plaindre, demain, si nous devons voir disparaître nos derniers commerces.

Bien entendu, cela ne serait pas sans conséquences sur notre attractivité et donc sur la valeur de nos biens immobiliers.

Cessons de nous tirer des balles dans le pied, en pratiquant ce petit jeu malsain mais très Régnnyçois, qui consiste à toujours critiquer sa commune, trouver que le pain est meilleur dans le village d'à côté et que le soleil brille mieux partout ailleurs...

Bonne lecture à toutes et à tous.

Jean-François DAUVERGNE,
Maire de Régnny.

Dernière minute ! La commune a décidé de racheter le fond de commerce de la boulangerie. Nous espérons une réouverture avant l'été.

Travaux 2017 réalisés

2017 a enfin vu la fin des travaux engagés en 2012 débutés dans la rue Jean Devillaine. L'an dernier vous avez pu être dérangé par les travaux dans la rue de la tour, la rue du marché, le square Raze et la place J. Fougerat.



Forcément, quand on réaménage, ça déménage. Le terrassement sur quelques 2000 m², la fourniture et la mise en œuvre de, plus de 520 tonnes de matériaux de carrière et, de plus de 315 tonnes d'enrobés chaud, tous ces travaux enchainés étaient pourtant nécessaires à la réussite de cet aménagement. En préambule à ces travaux, il a fallu réhabiliter l'assainissement dans la rue du marché et du square Raze, la démolition, des trottoirs existants et des caniveaux en pierre. La pose de caniveaux, la mise en place de résine et la création de pare-terre devant la fresque, viennent compléter esthétiquement ce quartier.



Toutes ces réalisations ont permis la réorganisation de votre marché du samedi matin. De plus, et c'était une priorité, la mise en valeur de la fresque en déplacement le stationnement.

Un éclairage spécifique sera prochainement installé pour éclairer cette fresque.

Des panneaux rappellent aux usagers que ces rues et cette place sont un espace partagé entre véhicules et piétons et que la vitesse y est limitée à 20 km/h.

Travaux réalisés par les agents

RÉNOVATIONS :

- ✓ Des façades de la mairie
- ✓ De la salle de sieste de l'école maternelle
- ✓ Des toilettes des enfants de l'école primaire
- ✓ Rénovation de la salle du centre de loisirs



Projets pour 2018

- Mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la grange Magnin
- Création de deux salles polyvalentes dans l'ancien commerce Tabac Presse
- Création d'un réseau de chaleur pour école Primaire Logements – Ecole-Maternelle – Salle des Fêtes

Du nouveau à la Mairie

- Depuis début Janvier le transfert de l'agence postale à la mairie permet de préserver un bon accueil commun Animé par Christelle et Laurence pour améliorer les services.

Rappel des nouveaux horaires d'ouverture Mairie & Agence postale :

Lundi	De 8 h	A 12 h
Mardi	De 8 h	A 12 h
Mercredi	De 8 h	A 12 h
Jeudi	De 8 h	A 12 h
Vendredi	De 14 h	A 17 h
Samedi	De 9 h	A 12 h



- La bibliothèque rénovée permet d'offrir un lieu agréable, calme à la lecture et aux rencontres animées par Laurence et les bénévoles



Lundi	De 14 h	A 17 h
Mardi	De 15 h	A 18 h 30
Mercredi	De 15 h	A 18 h 30
Jeudi	De 14 h	A 17 h
Samedi	De 10 h	A 12 h

- Le point numérique installé à la mairie permettra d'accéder aux services administratifs, pendant les heures d'ouverture au service des citoyens



Un nouveau site Internet pour la commune de Régný !

La municipalité a souhaité moderniser son outil de communication. Une refonte complète du site internet de la commune de Régný a donc été menée.

Le nouveau site est en ligne depuis mi-février et peut être consulté par tous.

L'ancien site, devenu obsolète, avait besoin d'un rafraîchissement. Il était donc nécessaire d'étudier une nouvelle mise en page ergonomique et dynamique afin qu'il soit attrayant, fonctionnel et convivial. Vous trouverez les actualités, les dates des manifestations, les services de la commune... très facilement.

La commune a choisi de faire appel à Monsieur VIGNON de la Société GLAZWEB qui l'a conçu et développé avec un design moderne et personnalisé. Etant domicilié à Régný, il intervient très rapidement pour nous aider dans les mises à jour qui se font désormais en mairie, par Laurence, agent communal.

Le site est actuellement en cours de construction c'est pour cela que certaines rubriques ne sont pas encore totalement renseignées.

Nous vous souhaitons une bonne visite !



Un point d'accueil numérique est à votre service en mairie

Un point d'accueil numérique est un espace destiné à la population ne disposant pas d'un outil informatique ou peu à l'aise avec Internet pour permettre notamment d'accéder aux formalités dématérialisées de l'Etat ou d'autres organismes (Service public, impôts, pôle emploi, caf, ...) et réaliser ainsi les démarches administratives par Internet (demandes de carte grise, permis de conduire, ...).

Ainsi, cette installation permet de garantir à tous, l'égalité d'accès au service public.

Il comprend un ordinateur ayant un accès aux sites dédiés aux télé-procédures et un moyen de scanner des documents et d'imprimer des justificatifs.



Ce point d'accueil vous est proposé en mairie de Régný aux heures d'ouverture de la mairie et de l'agence postale.

Salle de Centre de Loisirs Salle des Arts Plastiques

Rez de chaussée - Ecole élémentaire



Avant



Après

Ces deux salles ont été rénovées au niveau des murs et des sols par les agents pendant cette période hivernale.

Les travaux ont consisté à repeindre les murs puis décoller les anciens balatums, poncer les sols, couler un ragréage pour niveler et faciliter la pose des dalles.



Félicitations à nos Agents de voirie qui ont accompli un travail remarquable et de qualité.



*Nous avons souhaité privilégier le participatif et
la concertation avec les habitants de la commune*



**Les membres du Comité de Pilotage, Claire, Jacques, Sylvain, El.Djouar,
vous présentent : L'AGENDA 21**

L'agenda 21 c'est quoi ?

C'est un **plan d'action** pour le 21^{ème} siècle adopté par 178 chefs d'état lors du sommet de la terre à RIO de Janeiro en juin 1992. Le 25 septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté un nouveau programme de développement durable pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice et faire face au changement climatique.

- Ce plan d'action s'étale sur 3 ans. Pour notre commune de Régnv, **c'est la Deuxième édition 2017 – 2020**
- Janvier 2013 : 1^{ère} labélisation « notre village terre d'avenir » et agenda 21 local France
- Décembre 2017 : 2^{ème} labélisation décerné par le ministère de l'écologie

De quoi ça parle ?

Cinq finalités sont déclinées ainsi :

- Lutte contre le changement climatique et **protection** de l'atmosphère
- **Préservation** de la biodiversité, **protection** du milieu et des ressources
- **Epanouissement de tous les êtres humains**
- **Cohésion sociale solidarité** entre territoires et générations
- Dynamique de DVP suivant des modes de production et de **conso responsable**

Qui est concerné ?

- Chaque commune si elle le souhaite. **Nous sommes les deux seules communes de la Loire avec Mably à participer.**
- Tous : Adultes, Enfants, Collectivités, Commerçants, Associations, Écoles, Personnel de Santé, Agriculteurs, PME/pmi... A ce jour une **quarantaine de personnes s'impliquent déjà** dans l'agenda 21, hommes, femmes, jeunes, **de 15 à 85 ans**



Quel est le rôle de la mairie et du comité de pilotage ?

- **La mairie** : elle reste le porteur du projet
- **Le COPIL (Comité de Pilotage)** : il initie, prépare, anime les réunions et accompagne les groupes actions.

Comment avons-nous fonctionné ?

- Nous avons souhaité privilégier le **participatif** et la **concertation avec les habitants** de la commune
- Proposer un accompagnement par le Comité de Pilotage pour chacune des 3 étapes.

Quelles sont les 3 étapes de l'agenda 21 ?

1. La phase d'élaboration (étape achevée)

- Trouver et valider un projet porteur et fédérateur voté à la majorité des participants :
Faire rayonner le village de Regny au travers des savoir-faire, de l'accueil, de la solidarité, de l'art et la culture
- Trouver entre 20 et 30 actions nouvelles en lien avec le projet pour permettre à tous de s'inscrire concrètement dans la démarche : être créatifs, être novateurs et surtout être acteur. Au final les participants furent prolifiques puisque 70 actions ont été proposées, 24 actions sélectionnées et/ou regroupées.
- Nous avons ainsi terminé **la phase d'élaboration** avec la validation des actions par le conseil municipal et les inscriptions des participants aux actions.

2. La phase de réalisation (nous sommes au début de l'étape) qui nécessite une bonne organisation.

Les participants se sont inscrits sur les actions qui les intéressent (**les inscriptions se poursuivent**).

Nous avons constitué les groupes et nous allons démarrer la réalisation des actions. La suite est importante car il s'agit là, de veiller à accompagner concrètement les groupes dans leur démarche. Un fil rouge sera mis en place dans tous les groupes afin de les aider.

3. La phase d'évaluation

- Durant toute la construction
- En fin d'agenda soit en 2020

Pouvez-vous encore vous inscrire sur une ou des actions ?

- Oui, bien sur chacun peut nous rejoindre l'agenda 21 s'étale sur 3 ans
- Il suffit de prendre contact avec les membres du Copil

Quel est le rôle des participants ?

- Chacun participe à sa façon en donnant des idées ou concrètement en les réalisant
- Les compétences de tout un chacun sont utiles



Contact :

mail : agenda21regny42630@gmail.com

Claire : 06.16.89.80.97

El.Djouar : 06.69.12.24.91

Jacques : 06.79.13.18.55

Sylvain : 06.18.32.46.29

Quels sont les grands axes et les actions de notre Agenda ?

AXE 1 : Favoriser les échanges, la solidarité, la citoyenneté et la cohésion

- *Organiser une cérémonie d'accueil*
- *Créer un livret d'accueil*
- *Améliorer les informations communales*
Sensibiliser au « nettoyer devant sa porte »
- *Mettre en place une journée citoyenne intergénérationnelle*
- *Faciliter l'accès au marché pour les personnes isolées*
- *Sensibiliser à la pratique du « co-voiturage »*
- *Mettre en place une maison d'assistantes maternelles*
- *Faciliter l'accès à une mutuelle de village*
- *Accompagner la réinsertion sociale et professionnelle*
- *Faire découvrir les nouvelles technologies par les jeunes aux personnes âgées*

AXE 2 : Développer le tourisme et la culture

- *Aménager les abords du Rhins au travers de la biodiversité*
- *Réhabiliter les Riotons*
- *Réhabiliter le Prieuré*
- *Finaliser l'AVAP*
- *Créer un musée nomade (incluant des parcours) du patrimoine et de l'histoire de Régnv*
- *Mettre en place une maison des créateurs*
- *Créer une boîte à livre*
- *Créer un lieu d'échanges autour d'un café en se cultivant*
- *Dynamiser les animations du village*

AXE 3 : Accompagner le développement économique

- *Favoriser un regroupement de producteurs*
- *Redynamiser le marché et les commerces le samedi matin*
- *Soutenir la création d'un commerce éphémère*
- *Requalifier le site de la gare*
- *Réhabiliter les principaux sites industriels de la commune*
- *Améliorer les hébergements pour les touristes et tourisme d'affaires*

AXE 4 : Protéger et préserver notre cadre de vie

- *Installer des panneaux photovoltaïques sur deux bâtiments communaux*
- *Continuer les travaux d'économies d'énergie sur les bâtiments communaux*
- *Réaliser des économies d'énergie sur l'éclairage public du centre bourg, et remplacer les ballons au mercure*
- *Procéder à des extinctions partielles de l'éclairage public*
- *Créer un réseau de chaleur*
- *Favoriser les déplacements doux « le Bourg-le Forestier »*
- *Bannir les gobelets en plastique*
- *Etre acteur dans l'élaboration du SCoT*

Projet d'Accueil Individualisé

PAI Régny accompagne les demandeurs d'emploi, jeunes et adultes.

El.Djouar Paglia-Ligout poursuit sa mission d'accompagnement à l'insertion bénévolement et vous accueille sur rendez-vous.



A ce jour, 34 personnes se sont présentées. (bilan des 9 mois)

- 26 personnes à la recherche d'un emploi : 13 ont retrouvé du travail, 2 ont déménagé, 2 ne sont pas revenues, 9 poursuivent leurs démarches
- 2 étudiantes préparant leurs concours ou dossier d'entrée ont intégré le cursus choisi
- 6 personnes salariées souhaitant changer de projet professionnel ou d'emploi dont deux sont en cours de se réaliser

La participation d'1 euro symbolique reste d'actualité car elle engage les participants. N'hésitez pas si vous avez besoin d'aide pour faire votre CV, une lettre de motivation, préparer vos entretiens.

Contact :

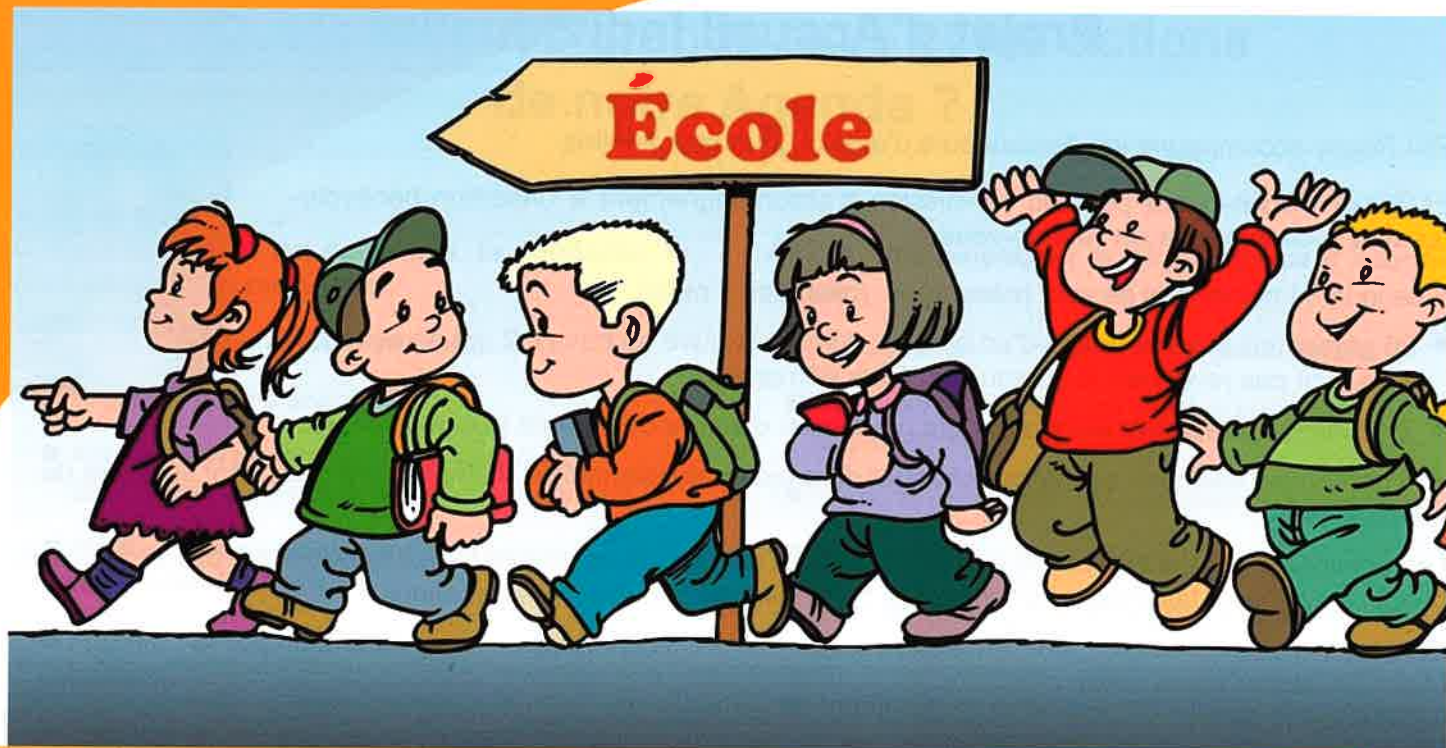
Mail : PAI.regny@gmail.com

Tél : 06.69.12.24.91

Information

SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION

D'après les informations qui nous ont été communiquées par les services fiscaux de la Loire, sur un total de 600 foyers fiscaux de Régny assujettis à la taxe d'habitation, 94,3 % vont être exonérés !



Suite à une réflexion et en concertation avec les parents d'élèves, l'équipe enseignante, l'association Régnyc'ez vous, la municipalité a fait le choix pour la rentrée 2017 de revenir à la semaine de 4 jours.

Les écoles sont ouvertes les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h20 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Durant les temps périscolaires les élèves de nos écoles sont accueillis de 6h45 à 8h20 et de 16h30 à 18h30 dans la salle jaune de l'école élémentaire.

Pour répondre à un besoin des familles, une garderie a été créée le mercredi matin et est ouverte de 6h45 à 11h30.

Ces temps d'accueil sont encadrés par du personnel municipal formé aux fonctions d'animateur et par les ATSEM.

Durant les temps extrascolaires le mercredi après-midi et les vacances scolaires, les enfants sont encadrés dans les différentes activités proposées par le personnel de l'association Régnyc'ez vous et une animatrice municipale mise à disposition.



« Collège numérique et innovation pédagogique »

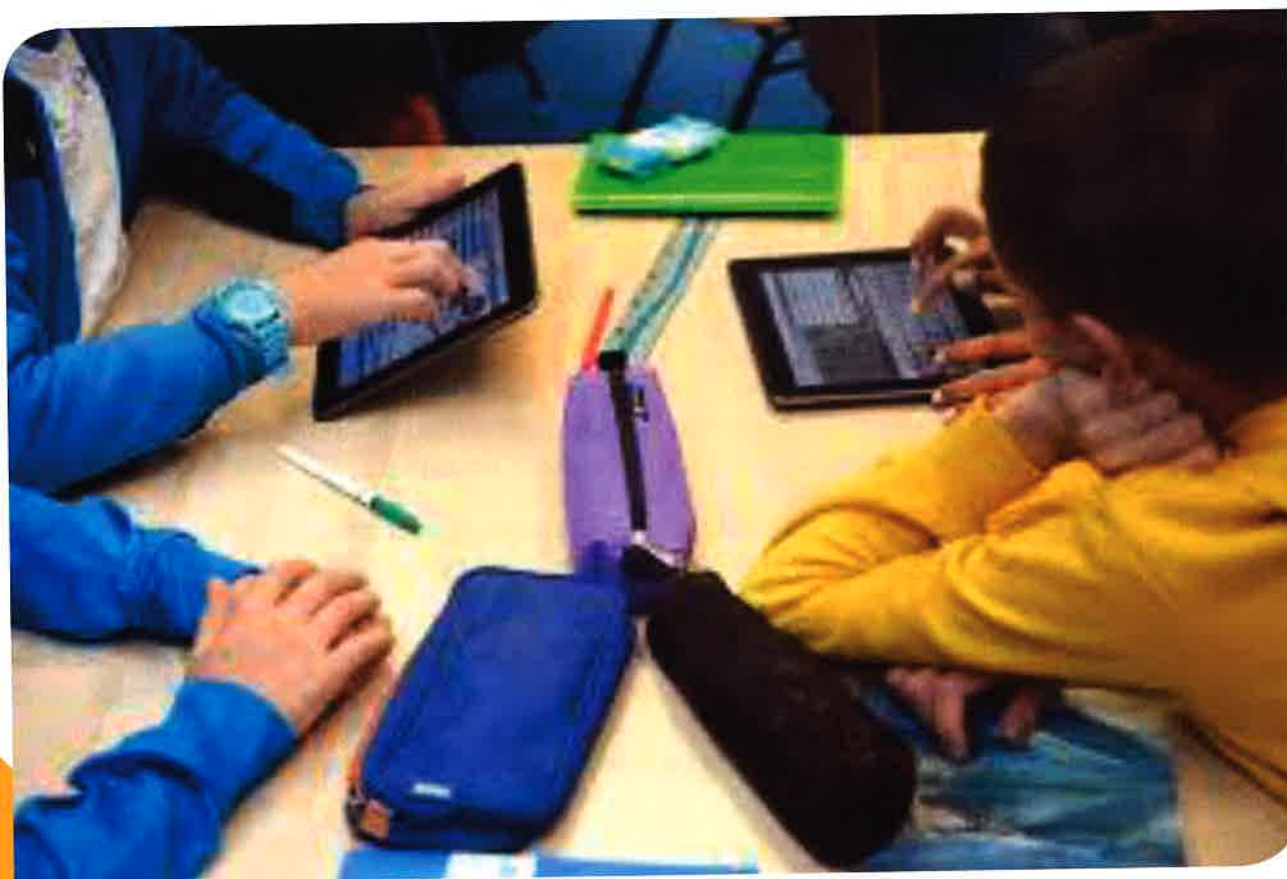
Dans le cadre du plan numérique 2017, l'école élémentaire a répondu à un appel à projet concernant l'équipement d'une classe mobile de tablettes numériques.

Avec le soutien et l'engagement de la municipalité, celle-ci a été retenue. L'ambition de ce projet est d'impulser, accompagner et généraliser les usages du numérique au service de la pédagogie et des apprentissages dans les établissements scolaires.

D'ici quelques jours nos écoles se verront équiper d'une quinzaine de tablettes numériques, qui seront utilisées de la petite section de maternelle au CM2, les enseignants pourront bénéficier d'un temps de formation et une enveloppe sera allouée pour l'achat de ressources pédagogiques.

« Une des raisons qui a fait que nous avons été favorables à ce projet est la continuité d'apprentissage à laquelle pourront bénéficier les élèves lors de leur passage en classe de 6ème au Collège Nicolas Conté car celui-ci est également équipé de tablettes numériques. »

L'ECOLE CHANGE AVEC LE NUMERIQUE



Mutuelle de Village

Partenariat entre la commune de Régnv et Santémur Roanne

Suite à une demande de la population surtout des seniors et à la volonté du CCAS, nous nous mettons en recherche d'une MUTUELLE santé intéressante tant au niveau de la prise en charge que financière afin de mettre à la disposition des habitants une solution adaptée à leurs besoins.

Fin 2016 nous démarchons plusieurs partenaires tant locaux que nationaux mais pour 2017 le délai s'avère trop restreint

En juin 2017, nous réunissons une commission (CCAS élargi aux conseillers municipaux) pour choisir entre 4 propositions, nous en retenons 2. Lors d'une seconde rencontre nous optons pour

Santémur Roanne

9 rue Jean Jaurès à Roanne.



Nos critères de choix ont été les suivants :

- une proposition couverture santé/tarif intéressante
- la taille humaine de la structure
- la proximité de Roanne où se trouve l'agence (la commune milite pour faire partie intégrante de Roanne Agglo)
- la création d'un pôle de santé pour 2018
- la contribution de la commune est minime : mettre à disposition un lieu de réunion et faire la « publicité » de ces réunions (affiches, panneau lumineux, site internet, presse, bouche à oreille)

La réunion de présentation a eu lieu le 12 septembre 2017 à la salle des recettes.

C'est une réussite avec plus de 50 personnes présentes et une trentaine de prise de rendez-vous pour les permanences

Deux permanences sont organisées le 26 septembre de 9 à 16 heures et le 28 septembre de 9 à 12 heures.

La demande est telle qu'une troisième permanence est organisée le 17 octobre de 9 à 12 heures.

Vous avez encore la possibilité de vous informer et d'adhérer :

- en allant à l'agence
- en téléphonant au 04 77 70 79 21

Des brochures sont également à votre disposition auprès du secrétariat de la mairie

N'hésitez pas à questionner vos élus

NON à la désinformation !

Alors que le gouvernement s'apprête à légiférer sur les « fake news », ces fausses informations qui pullulent sur le net, nos « amis » de la CoPLER se permettent de publier dans leur « CoPLER MAG » (normalement un magazine d'information sur les activités et les projets de la CoPLER), payé sur fonds publics (nos impôts) et diffusé (à nos frais) dans toutes nos boîtes aux lettres, une information fausse et totalement biaisée !

Vous avez pu lire, comme moi, en pages 4 à 7 du dernier numéro, daté de janvier 2018, un long article où les trois Présidents des communautés de communes du sud roannais (CoPLER, CVAI et CCPU) développent longuement leurs arguments et continuent, contre vents et marées, à défendre bec et ongles leur projet « Loire et Monts » et à nous promettre monts et merveilles...

C'est leur droit le plus strict et je le respecte.

Ce que je n'admets pas en revanche, c'est la désinformation, le mépris des délibérations des communes, par des élus intercommunaux et avec des fonds publics.

L'information qui précède leurs points de vue et leurs commentaires, diffusée sous la forme d'une carte des communes du territoire, en page 4, est en effet totalement fausse, mensongère et complètement biaisée.

Pour les faire paraître complètement isolées, cette carte représente les communes de Régnv, St Priest la Prugne et Les Salles, qui sont contre leur projet mais qui sont empêchées (pour l'instant) de partir, mais « oublie » délibérément St Just la Pendue, Vendranges et Pommiers, qui sont pourtant exactement dans la même situation !

Elle figure par ailleurs des communes de l'ex-CC de Balbigny qui viennent d'être rattachées, il y a tout juste un an, à la CC de Forez Est, mais qui seraient aujourd'hui, prétendument, toujours favorables à leur rattachement au projet Loire et Monts : cette information est fausse !

Cette carte ignore, par contre, totalement les 7 autres communes qui ont bien délibéré, elles, pour demander leur rattachement à Roannais Agglomération et qui pourront partir sans contraintes au 1^{er} janvier prochain : Pradines, Cordelle, Crémeaux, St Polgues, Luré, Juré et St Just en Chevalet.

13 communes au total se sont donc déjà exprimées contre « Loire et Monts », pour rejoindre une communauté d'agglomération voisine ; cela représente un bon tiers du territoire concerné (voir ci-joint la véritable carte des positions exprimées par nos communes).

A la vue de cette carte, bâtie sur des données exactes, il est facile de constater que le projet « Loire et Monts » est, pour le moins, gravement compromis et que cela remet en cause toute leur argumentation. Ont-ils le droit pour autant de mentir à nos concitoyens ?

Concernant les communes qui figurent en blanc sur la carte (donc supposément favorables à Loire et Monts), je me permettrai d'ajouter que la plupart de leurs conseil municipaux ne se sont pas réellement prononcés (c'est le cas de St Victor), dans la mesure où on ne leur a jamais posé la question, sur l'éventualité de leur rattachement à Roannais Agglomération.

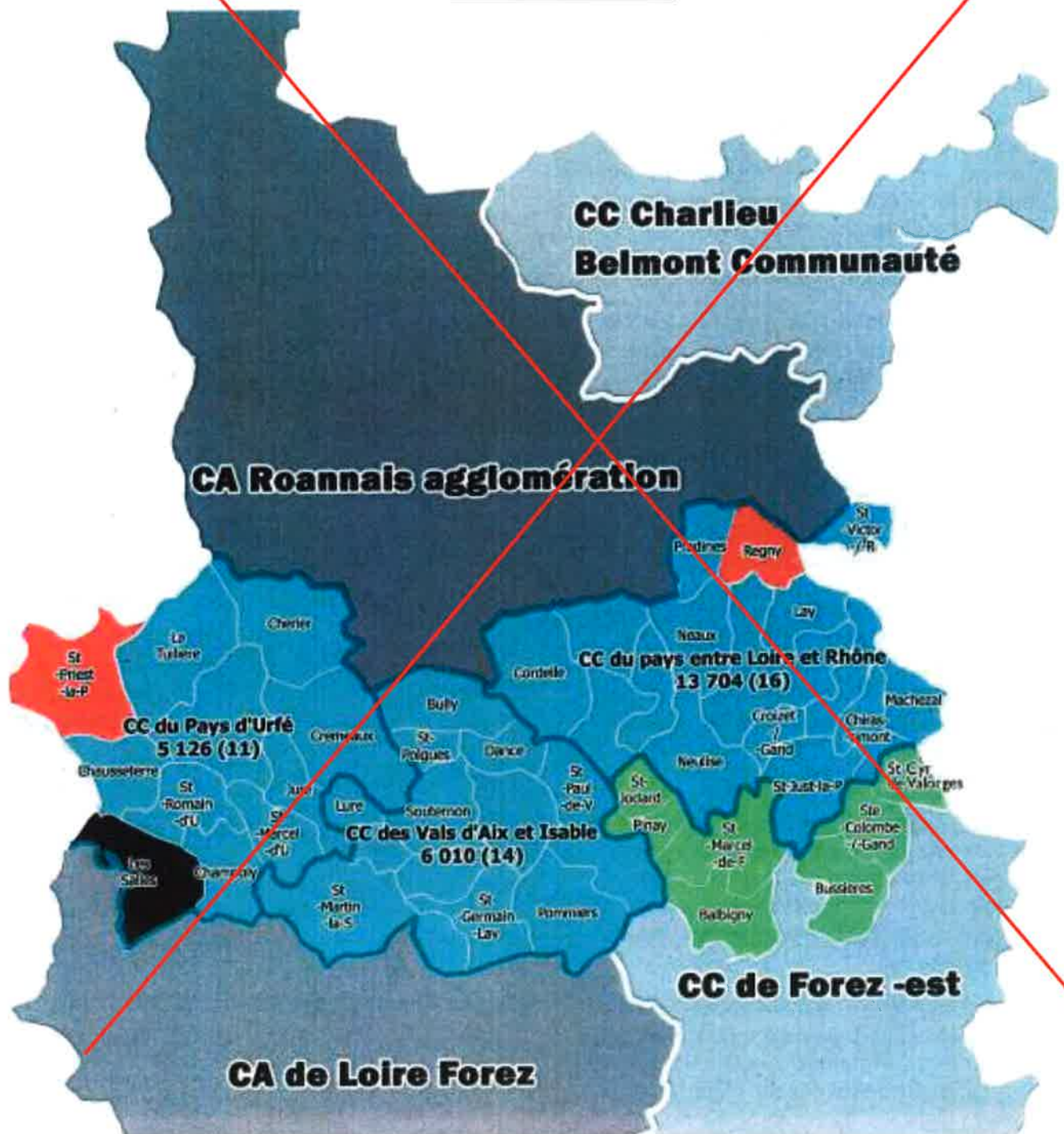
Jean-François DAUVERGNE

Dernière minute ! Une bonne nouvelle : Le Préfet de la Loire a décidé le 23 mars d'enterrer définitivement le projet « Loire et Monts »

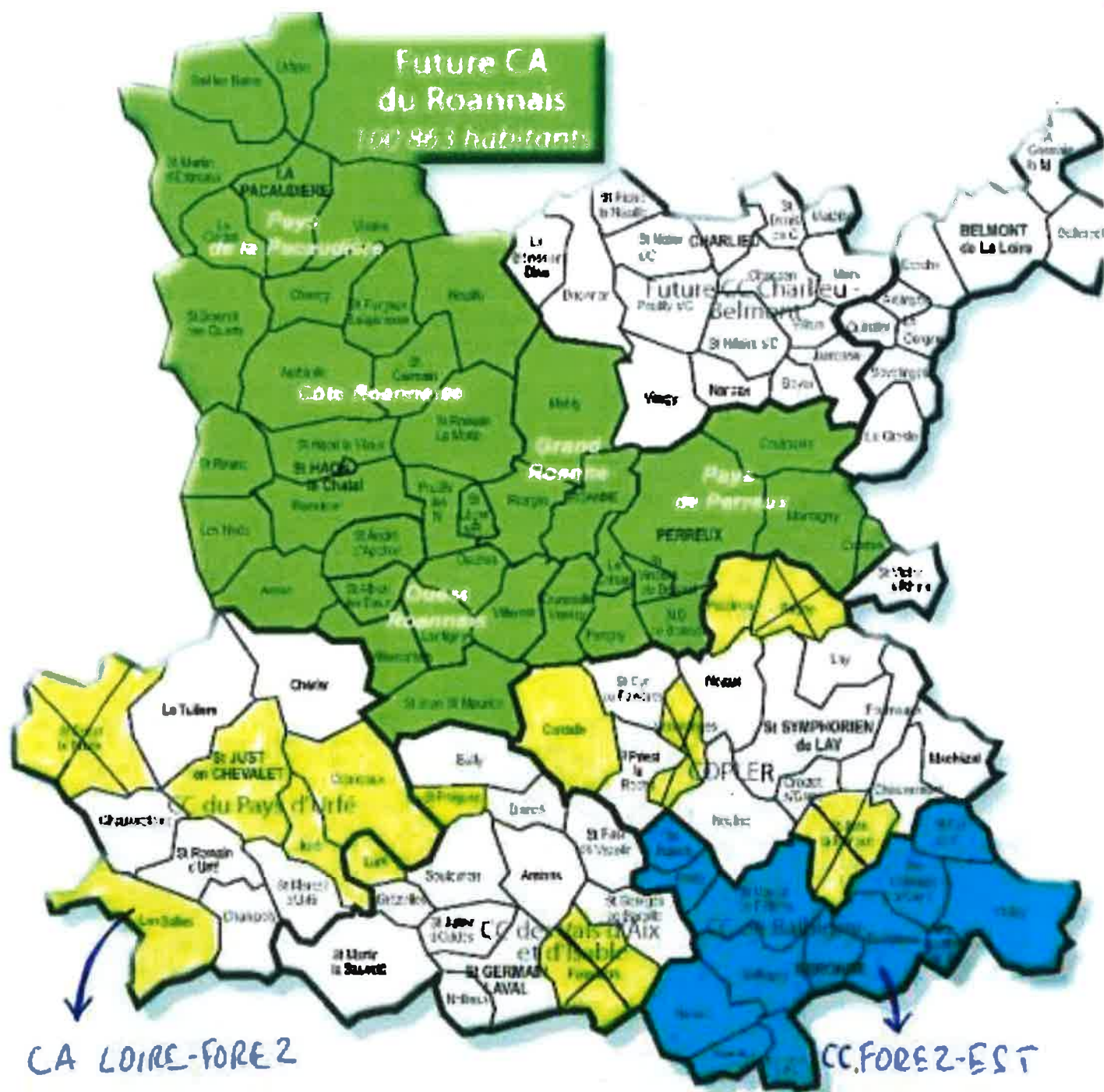
Le revers de la médaille c'est tout l'argent public et l'énergie dépensée inutilement ces dernières années qui nous auront éloigné de l'essentiel de la construction d'une intercommunalité Forte pour le Roannais. Le résultat c'est que la Copler se retrouve seule et isolée et Régnv empêché de rejoindre Roanne Agglomération jusqu'à la fin du mandat.

La carte du COPLER MAG

FAUX !



La vraie carte des volontés exprimées par les communes



Les communes qui se sont exprimées contre le projet Loire et monts et pour l'entrée dans une communauté d'agglomération.

Les communes qui ont rejoint la Communauté de Communes de FOREZ EST.

Les communes membres de Roannais Agglomération.

Les communes (a priori) favorables à Loire et monts.

Repas des Anciens du dimanche 19 Novembre 2017

Comme tous les ans à cette époque a lieu le traditionnel repas auquel sont conviés tous les habitants de la commune âgés de 65 et plus. L'organisation de cette journée est placée sous la responsabilité du CCAS. Il s'agit d'un repas gratuit avec une animation musicale. Chaque bénéficiaire peut être accompagné par un(e) invité(e) qui réglera le prix de son repas (ceci pour éviter que le conjoint plus jeune ne soit écarté ou pour accompagner les personnes « moins mobiles »). Attention à bien essayer de respecter cette règle. Cette année, 135 repas ont été commandés (dont 20 invités, 5 représentants de la commune et 8 service/animation) mais nous avons constaté 3 désistements de dernière minute (maladie/hospitalisation). Sur un potentiel de 335 convives, 99 ont répondu présent (30%).

Le service est assuré par des membres du club des jeunes : Bettina, Milan, Coralyne, Manon, Estéban, Jade, Ilona et les invités ont été très généreux lors du passage de Jacqueline et son chapeau.

La décoration fleurs et menu par les « Amitiés Régnyçoises ».

L'apéritif a été offert par l'union commerçante (ancienne) et le pétillant par le bureau municipal (maire, adjoints et délégués).

Les doyens ont été fêtés par le CCAS et la commune :

Madame Vernay (plante offerte par les Amitiés Régnyçoises) et Monsieur Seive (coffret vin offert par le CCAS)

Danses et chansons se sont enchaînées tout au long de l'après midi

Toute l'assemblée a été satisfaite de cette journée.

La distribution des colis de Noël pour les personnes de plus de 75 ans et n'ayant pas pu ou souhaité participer au repas a été effectuée par les conseillers municipaux aux alentours du 10 décembre. Cette année, 91 personnes sont concernées (17 couples et 57 personnes seules).

Le budget de ces festivités s'élève à environ 5350 euros (duquel il faut déduire la participation des invités aux repas 420 €).

Nous avons quelques habitants qui résident à l'EHPAD « Bel automne ». Ils sont invités au repas s'ils le souhaitent (2 cette année).



Les jardins partagés de Régný

La création de jardins partagés s'inscrit dans la démarche de développement durable engagée au travers de son Agenda 21 par la commune de Régný.

Au Printemps 2017, un terrain de 1500 m² situé route de Montagny au-dessus de l'étang de Chavenan a été mis à disposition avec la création de 9 parcelles. Un aménagement sommaire (un petit abri pour le matériel, des cuves réservoirs, le nettoyage du site) est effectué et la mise à disposition est ouverte à toute la population régnýcoise.

Cette première année fut riche en découvertes nouvelles dans les méthodes de travail de la terre et de culture des légumes. De nouvelles plantes sont apparues, un carré d'arachides en particulier : eh oui nous avons eu une production de cacahuètes à Régný, enfin presque... !

2018 est commencée, le Printemps n'est plus très loin.

Il va falloir se remettre à biner, piocher, bêcher, ratisser, désherber, planter.

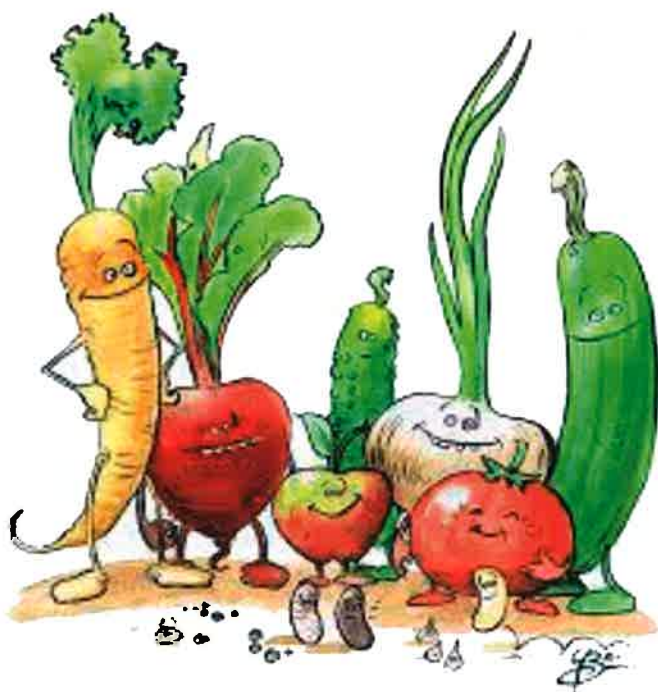
Fin Janvier, début Février une sécurisation de la route de Montagny sera effectuée (fermeture et accès unique au jardin par la partie basse), ainsi que le redécoupage des parcelles redevenues disponibles et le déplacement des cuves « réservoirs »).

Venez rejoindre les jardiniers.

Produisez vos propres légumes.

Le développement de la biodiversité, le respect de l'environnement, la cohésion sociale, la convivialité, la solidarité et le partage doivent être au cœur de cette action.

Des parcelles sont encore disponibles (il suffit d'être habitant de la commune)



Inscrivez- vous en mairie

Renseignements au : 04 77 63 00 34

Rénovation de l'habitat

Ras le bol de cette toiture mal isolée, de sentir ce courant d'air à côté de la fenêtre et de ces factures d'énergie qui augmentent...

Propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, il est temps d'entreprendre des démarches pour rénover votre habitation.

Cinq mots clefs :

Démarche Diagnostic Devis Isolation Économie

Contacter :

- RENOV'ATIONS 42 au 04 77 41 41 25
- SOLIHA au 04 77 43 08 80

Possibilités de « primes énergies » auprès de grandes enseignes de la distribution.

Conditions :

- ne commencer vos travaux qu'après l'accord notifié des aides financières allouées
- travailler avec des professionnels certifiés RGE

Pour le ravalement de vos façades, vous pouvez obtenir une aide communale (sous conditions).

Une question, un problème n'hésitez pas...

04 77 63 00 34



Rénov'actions 42
LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

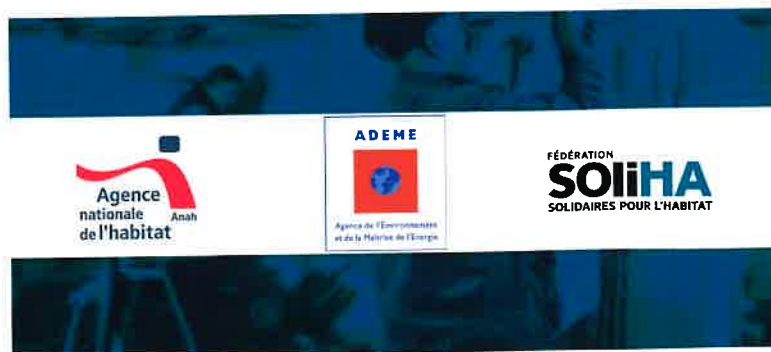
 **04 77 41 41 25**

Service public gratuit
d'accompagnement à la rénovation



**À VOS CÔTÉS
POUR RÉUSSIR
VOS TRAVAUX
DE RÉNOVATION**

www.renovactions42.org



LA VIE ASSOCIATIVE



Comité d'Animations



L'objectif du comité d'animation de REGNY est de développer une dynamique conviviale autour du village. C'est pourquoi, de nombreuses animations et démonstrations sont organisées tout au long de l'année grâce à l'investissement de ses bénévoles :

concours de belote avec de nombreux lots en récompenses ; deux vides greniers annuels ; concert gratuit lors de la fête de la musique ; fête du village (dernier week-end du mois d'août où se déroule de nombreuses activités : défilé de vélos fleuris, jeux pour tous, olympiades, spectacle de rue, concours de pétanque) ; casse croûte en roannais ; animation de Noël

Liste non exhaustive.

Pour plus d'informations : 06-60-05-40-87 ;
animations.regny@gmail.com

Projet Européen

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association Concordia et avec l'aide de la municipalité, quelques membres du club des jeunes Régnyçois aidés par une quinzaine de jeune, âgés de 15 à 17 ans, venus de différents pays Européens : Espagne, Italie, Alle-

magne mais aussi de France ont procédé pendant quinze jours au mois d'août au rafraichissement du vieux pont de pierres, au nettoyage des abords le long du Rhins mais aussi à la réfection des escaliers donnant accès à la rivière.



Le groupe encadré par deux responsables de l'association Concordia était logé au complexe sportif et a bénéficié des locaux disponibles sur place.

Un grand merci à tous les Régnyçois qui sont venus les encourager sur le terrain dans cette initiative en leur apportant quelques réconforts (gâteaux fait maison, légumes du jardin etc...).



Un autre projet Européen pour l'année 2018/2019 est en cours d'élaboration.

**Si tu es intéressé pour rejoindre le groupe,
il te suffit de contacter le club des jeunes ou la mairie.**



Cher Parents,

Le sou des écoles est une association composée de parents d'élèves bénévoles.

Au sein de son bureau, il y a un(e) présidente, un(e) vice-président(e), un(e) trésorier(e), un(e) secrétaire, un(e) vice-secrétaire et **divers membres : actifs**. Le sou des écoles, avec la participation des parents, permet aux enfants de bénéficier de sorties, de spectacles, de matériels... Pour récolter un maximum d'argent, il faut faire un maximum de manifestations. Pour cela, nous avons besoin de parents bénévoles pour nous aider.

Le bureau ne peut pas faire face tout seul à toutes les manifestations. C'est pourquoi durant l'année scolaire, nous aurons besoin de vous. En tant que bureau, il nous semblait nécessaire de préciser le rôle important du sou des écoles. Sans lui, toutes les activités des enfants (autre que scolaires) n'auraient pas lieu ou seraient à la charge des parents. Nous vous remercions par avance de votre soutien pour cette année qui débute.

Le bureau cette année est composé de gauche à droite :



- **Mme Alexandra PUILLET** : Secrétaire
- **Mr Jean-Alexandre DUCHAMP** : Vice-secrétaire
- **Mme Charlotte N'MIASS** : Trésorière
- **Mr Xavier PREFOLE** : Président
- **Mr Régis DUNOYER** : Vice-président

DEMANDE DE COTISATION

Au cours de la séance du 14/09/2017, le bureau a décidé de maintenir le montant de la cotisation pour l'année 2017/2018 à :

- 4 euros pour un enfant
- 7 euros pour deux enfants
- 10 euros pour trois enfants

Pour chaque adhésion, le sou des écoles vous offre la photo de rentrée de la classe de votre enfant.

Si vous voulez soutenir l'association, tous les dons sont les bienvenus



Basket Loisirs Régny

Aujourd'hui l'équipe de basket loisirs est composée de 14 joueuses, la saison démarre en septembre avec les entraînements ; les matchs se jouent de Octobre à Juin avec en moyenne 2 matchs par mois ! Nous rencontrons les différentes équipes de la région, dans un esprit sportif, sympathique, et toujours au bout du match disputé, un repas convivial est partagé agréablement avec les préparations culinaires des joueuses recevant l'équipe !

Nous sommes plusieurs à pratiquer le basket depuis notre plus jeune âge et nous sommes contentes encore aujourd'hui de poursuivre cette mission à merveille en accueillant encore des jeunes recrues en espérant leur faire partager notre passion pour le basket ! Nous avons aussi un arbitre, une personne qui tient la table de marque pour que le match puisse se dérouler dans les meilleures conditions ! Nous avons notre doyenne Yvonne Talifert qui poursuit sa mission de basketteuse, nous pourrions dire qu'elle a signé à vie !!

Notre Challenge interne pour Christiane Chaux et sa famille se déroulera le vendredi 16 Mars à 19h à la salle des sports de Régny.

Les joueuses : Yvonne Talifert, Annie Potignon, Nathalie Brizard, Corinne Plasse, Agnès Dupuis, Nathalie Dupuis, M. Christine Beslier, Séverine Bonnier, Maud Reynier, Marlène Chaux, Vanessa Vernay, Isabelle Lucas, Marie Vernay, Juliette Ciocchetto.

Présidente : Corinne Plasse

Trésorière : Nathalie Dupuis

Secrétaire : Agnès Dupuis

Nous espérons gagner quelques matchs et garder notre humeur sportive encore longtemps.....

Bonne saison et bon vent..... !!!



Judo Club de Régny

Notre club a atteint un effectif d'une soixantaine de licenciés âgés de 4 à 60 ans.

Nous vous invitons à venir rejoindre tous ces sportifs soit pour un maintien en forme, soit pour la pratique de la compétition.

Pour les enfants de 4 à 8 ans les cours sont les mercredis de 17H30 à 18H30 et les samedis de

10H00 à 11H00 à la découverte de cette discipline de façon ludique et récréative.

Pour les 9 à 17 ans les cours sont les mercredis de 18H30 à 19H30 et les vendredis de 18H30 à

19H45. Dans ces catégories les cours sont enseignés de façon plus intense et plus technique pour la préparation d'éventuelles compétitions départementales, régionales, voir nationales.

Pour les adultes débutants ou confirmés, vous retrouverez votre souplesse et votre souffle dans nos cours des jeudis de 19H30 à 20H30.

POLITESSE, RESPECT DE L'AUTRE, CONTROLE DE SOI, sont les valeurs essentielles de notre sport.

Les membres dynamiques du bureau organisent différentes manifestations tout au long de l'année et préparent pour cette année 2018 le vingtième anniversaire du club.

Le **24 mars** : repas dansant ;

Le **16 juin** : compétition à la salle des sports ;

Le **22 juin** : tournoi de footsalle ;

Le **29 juin** : remise des ceintures et suivi d'un spectacle ;

Le **15 décembre** : arbre de Noël ;

Le **31 décembre** : réveillon du jour de l'an.

Fort de notre partenariat avec Handisport Roannais nous pouvons accueillir des personnes déficientes (notre dojo est adapté) comme nous l'avons déjà fait dans le passé.

Depuis près de 20 ans notre plus grande fierté c'est certainement d'avoir contaminé des dizaines de

Régnycois(e) et autres à la pratique de ce sport exemplaire.

Bilan sportif avec toutes les récompenses

7 ceintures noires, 2 champions de France, 1 vice-champion de France handisport, 4 Jeunes féminines classées parmi les 7 meilleures Françaises, sans compter 87 podiums départementaux et 40 podiums régionaux.

Pour tous renseignements, contacter :
Frédéric Hesnault au : 06 99 41 98 48



La Pétanque Régnyçoise

Le club de pétanque a été créé en 1979 par Mr Marcel Buisson aujourd'hui disparu et qui en a été son Président jusqu'en 2013.

À ce jour le club a été repris par sa fille et son gendre Catherine et Gérard Mazard.

Le club est riche de 20 licenciés et 10 sociétaires.

En 2016, la construction d'une nouvelle buvette (lieu de convivialité par excellence) par les membres de l'association permet au club d'être encore plus dynamique et de continuer ses activités.

Un grand remerciement à la commune de Régny et au Conseil général pour l'aide financière apportée.

Depuis 2017, Hervé Cellery a réussi son diplôme d'arbitre officiel.

Les entraînements se font les lundis et les jeudis à partir de 17h30.

Nous vous invitons à rejoindre notre page Facebook « Pétanque Régnyçoise » où vous trouverez tous les résultats et informations de l'année.

Administrateurs : Quentin Dubuis et Lilian Mazard.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à partager de bons moments de détente et de convivialité.



Quelques résultats en 2017

Championnat de la Loire Triplette Senior :
huitième de finale, Lilian Mazard,
Quentin Dubuis, Jérémy Bernau

Championnat de la Loire Tête à tête jeune et
senior :
Quart de Finale, Lilian Mazard

L'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse à nouveau sur la commune

Depuis plus de 30 ans l'équipe de l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse dispense un service d'enseignement artistique de qualité sur le territoire de la CoPLER. Aujourd'hui c'est 230 élèves qui suivent ses cours (plus de 100h chaque

semaine). Forte d'une équipe de professeurs compétents et dynamiques, l'association renouvelle régulièrement le panel d'enseignements qu'elle propose et œuvre pour que ce service soit rendu au plus près des habitants.



C'est dans ce sens que depuis septembre l'école est à nouveau présente sur la commune de Régnv après deux années d'absence. Ainsi, les cours de saxophone sont dispensés dans les locaux de l'école maternelle chaque vendredi et les cours de harpe se tiennent chaque mardi au dessus de la bibliothèque.

Egalement dans les locaux de l'école maternelle, un atelier de création musicale s'ouvre en janvier 2018. Il propose à tous les enfants de 6 à 9 ans, musiciens ou non, de se retrouver chaque vendredi avec Colin Petit (musicien intervenant diplômé) pour créer ensemble, d'ici le mois de juin un spectacle visuel et sonore, dans un esprit ludique et participatif.

Evidemment l'EIMD donne également beaucoup d'autres cours sur d'autres communes de l'intercommunalité, du piano à l'accordéon, du jazz à la chorale et de la danse pour petits et grands !

Infos pratiques, tarifs, agenda :

www.eimd.fr ;
eimd@copler.fr,
04 26 24 10 05

Ecole
Intercommunale de
Musique et de
Danse

à partir de janvier
2018

essai gratuit
puis 60 €

gratuit pour les élèves
instrumentistes de l'EIMD

Atelier de création musicale

6/9 ans

de 17h à 17h45
tous les vendredis
de janvier à juin 2018
à Régnv
(locaux de l'école maternelle)



espace
ludique expérimentation
son participatif
mouvement

COPLER
C O M M U N E

Loire
LE DÉPARTEMENT

Renseignements et inscriptions au 04 26 24 10 05
eimd@copler.fr - www.eimd.fr

Les Amis Pêcheurs de Régnny

La société de pêche de Régnny est constituée de 15 membres actifs, dont :

Président : Camille Godelle

Vice-Président : Alain Deveau

Trésorier : Bruno Nicolas

Secrétaire : Michel Croibier

En 2017, la société a vendu plus de 350 cartes de pêche et organisé de nombreuses activités : concours, loto, safaris truites, et aussi des initiations à la pêche pour 40 enfants de primaire, 20 enfants des Tigroux (CLSH) et pour les ados qui ont restaurés le vieux pont. L'école de pêche fonctionne toujours aussi bien, preuve en est les résultats aux différents concours.

Pour la 6^{ème} fois nous sommes champions de la Loire.

Le 30 septembre au concours fédéral, Régnny était à l'honneur :

- Premier au classement général
- Premier chez les hommes
- Premier pour nos jeunes
- Deuxième chez nos féminines

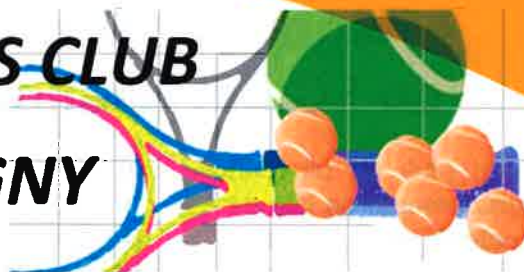
Merci à tous nos champions.

Petit rappel : une carte jeune moins de 12 ans coûte 6€ pour l'année.

Venez nous rejoindre vous serez les bienvenus.
(Contact : C. Godelle 06 69 39 39 28)



TENNIS CLUB DE REGNY



La nouvelle saison 2017/2018 commence avec 42 licenciés dont 29 adultes et 13 jeunes. Nous lançons un appel aux jeunes et moins jeunes, pour venir pratiquer le tennis dans notre club qui est doté de 2 terrains extérieurs et une salle polyvalente où nous pouvons jouer l'hiver ! nous manquons aussi d'équipes féminines !! Nous possédons un super club house qui a été réalisé par la plupart des licenciés ! Il est neuf et attend les futurs joueurs et joueuses !

Il y a différents tournois, le trophée d'automne et celui du printemps et depuis 2 ans le tournoi officiel de Régný grâce à notre juge arbitre Bernard Eichinger ! Vous pouvez aussi participer aux tournois individuels et ceux des différents clubs de la région.

Les licences sont à des prix attractifs, un adulte paye 72€ pour l'année, un jeune de 10 à 18 ans 66€ et moins de 10 ans 56€ ! Tarifs familles : 1 adulte + 1 jeune 108€ à l'année.

L'ambiance est des plus chaleureuse avec des initiateurs et encadrants pour les entraînements ! Nadège Isabey diplômée d'état et Franck Chanut veille à enseigner la meilleure technique et les plus beaux gestes du tennis !!

Une section Baby Tennis est ouverte le samedi matin de 11h à 12h dès l'âge de 3 ans ! Venez faire découvrir dès le plus jeune âge le tennis à vos enfants !!

Manifestations pour cette saison 2017/2018 :

Galettes des Rois le 13 janvier à 17h au club house.
Une journée porte ouverte en juin et notre tournoi officiel en septembre.

Le bureau est composé du **Président** Franck Chanut,
Vice-Présidente Jocelyne Raquin,
Trésorier Bernard Eichinger,
Vice-trésorier Sébastien Simonnet,
Secrétaire Corinne Plasse,
Vice-secrétaire Julien Morel.

Nouveauté : Fit Tennis le vendredi de 19h à 19h35, venez découvrir avec une séance gratuite ce sport intense !

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Franck Chanut pour les horaires des entraînements, des doubles en libre se pratiquent aussi le vendredi !

Tél : 0477630143

A vos raquettes !!



Régny place forte du FC Est Roannais

La commune de Régny est de plus en plus un partenaire incontournable du groupement de jeunes du FC Est Roannais. Les 2 catégories du football de compétition à savoir les U15 et les U18 évoluent sur la pelouse municipale pour leurs matchs de 1^{ère} Série. De plus cette année les U13 du club viennent sur le stabilisé le vendredi soir pour leur dernier entraînement hebdomadaire la veille de leurs rencontres et les U11 peuvent bénéficier de la salle des sports durant la trêve hivernale le mercredi soir au lendemain du passage des U18 dans ces mêmes lieux.

Avec 25 joueurs/ habitants, les Régnyçois occupent une place non négligeable des 150 licenciés que comptent le club ciel et noir d'autant plus que Christophe Damais responsable des relations avec la commune et buvette et Karine Miatta et Raphael Amans font toujours partis du dynamique bureau du club.

Le point d'orgue de la présence des jeunes sera l'organisation du 2^{ème} tournoi U7-U9 du FC Est Roannais sur la pelouse Régnyçoise le 9 juin 2018 qui devrait accueillir plus de 200 jeunes avec la même réussite que la saison passée.

Le club est toujours prêt à accueillir les nouveaux joueur(e)s.

Renseignements au 06.29.43.48.55 des U6 (2012) aux U13 (2005) et pour le foot de compétition U15 (2004) aux U18 (2000) au 06.14.85.67.48



Etat Civil



Naissances 2017

PETTINARI BAKANYI Ellijah	16/05
LAFONT Judith, Chantal, Anny	21/05
DEFOSSE Alice	13/07
DEFOSSE Lénore	13/07
SALLE Tayler, Scott	26/08
ALCARAZ Edzio	30/08
LUCAS Andréa, Lucie, Louise	20/09
SLIM Danya	04/10
SIMON Ethan	07/10
POMBO Cameron, Cédric	17/10
BEAUJEU Léandre, Pierre	04/11
FRADE Apolline, Marguerite	11/11
BRUNET Enzo, Michaël	13/11
LECOQ Léo, Robin, Thimoté	21/11
JEAN-LOUIS Thalya	27/11

Naissances 2018

BRIDE Léna, Leanne	03/01
DE JESUS PINTO Jade, Chloé	19/01



Mariages 2017

TESTA Sébastien et RUDELIN Emmanuelle	15/07
SALLE Nicolas et DAVID Aurore	15/07
ALLARD-JACQUIN Alexandre et MULLER Constance	05/08
MARTINS DOS SANTOS Mickael et GURSOY Jennifer	19/08
DUBOIS Jérôme et LAGOUTTE Christelle	02/09
CARTIER Franck et CUCCO Christelle	14/10
DEGUEURCE Jean-Marc et VIGAND Catherine	03/02/2018

Décès

FESSY Henri, Auguste décédé le 10/03/ 2017
LASSEIGNE Gaston, Benoit décédé le 12/03/2017
FESSY René, Vincent décédé le 11/06/2017
DESAYE Marie, Félicie décédée le 16/06/2017
COMBARET Andrée, Jeannine décédée le 26/06/2017
HAMELET Christiane, Renée décédée le 07/07/2017
VERNIER Henri, Marius décédé le 05/08/2017
LEDOUT Marie-Louise, Julia décédée le 18/08/2017
VADEBOIN Marie-Louise, Eugénie décédée le 20/08/2017
DUMONT Marie-Louise décédée le 26/08/2017
BARBOT Odette décédée le 05/09/2017
CHARRET Jeanne, Ginette décédée le 20/10/2017
VERMOREL Raymonde, Anna, Marie décédée le 09/11/2017

Transcription de Décès

FARGE Jean décédé le 04/06/2017
LORIDAN Dominique décédé le 18/06/2017
CHAPON Daniel décédé le 22/06/2017
CHABRY Louis décédé le 06/10/2017
SIVIGNON Fernande (épse BRETON) décédée le 04/11
BOUCAUD Raymond décédé le 25/11/2017
CHAVANY Jeannine (épse FARGEOT) décédée le 25/11
COLLODEL Ida (épse SERAYET) décédée le 23/12
QUILLON Jeanne (épse CHAZEL) décédée le 04/01/18

AVIS DE PROCÉDURE DE REPRISE DE CONCESSION RÉGLEMENTATION

Une procédure de reprise des concessions en état d'abandon a débuté en Janvier 2017, les descendants ou successeurs ou chargés d'entretien ont été invités à se présenter en Mairie.

La liste des concessions en état d'abandon destinées à être reprises a été affichée sur la panneau d'affichage du cimetière et de la Mairie le 3 Janvier 2017 ; en parallèle nous avons invité par un courrier les descendants ou concessionnaires identifiés à se rendre au cimetière communal de REGNY le 3 Février 2017 à 14 h 30 où sera dressé le Procès-verbal de constatation d'abandon pour chaque concession.

Les affichages seront renouvelés tous les 15 jours pendant 3 mois.

La procédure durera 3 ans pendant lesquels les concessionnaires ou leurs descendants pourront se présenter en Mairie et manifester leur désir de conserver la concession en s'engageant à la rénover. Cela permet d'arrêter la procédure pour la concession concernée.

Au bout des 3 années écoulées, il sera dressé un deuxième procès-verbal de constatation d'abandon et il sera établi un arrêté de reprise où seront indiquées les concessions reprises par la commune.

La commune pourra alors disposer des dites concessions et procéder à leur revente lorsque l'enlèvement des monuments funéraires et des ossements aura été effectué.

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec la Mairie de REGNY au 04.77.63.00.34

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018

JANVIER

Vendredi 5	Vœux du Maire		Salle des fêtes
	Tirage des rois	Tennis Club	Club House
Samedi 13	Assemblée Générale	Comité Animation	Salle des Recettes
Samedi 20	Assemblée Générale	Les Amis Pêcheurs	Salle des Recettes
Samedi 27	Auditions mi-saison	Ecole de Musique	Salle des fêtes

FÉVRIER

Samedi 3	Journée Boudin	Interclasses en 0	Place J. Fougerat
	Auditions mi-saison	Ecole de Musique	Salle des fêtes
Samedi 10	Carnaval	Sou des écoles	Salle des fêtes
Samedi 17	Concours de belote	Comité Animation	Salle des fêtes

MARS

Vendredi 2	Concours de Belote	Amitiés Régnycoises	Salle des fêtes
Samedi 10	Ouverture de la pêche à la truite	Les Amis Pêcheurs	Étang du Chavenan
	Soirée Privée	Sapeurs Pompiers	Salle des fêtes
Vendredi 16	Challenge Christiane Chau	Basket Loisirs	Salle polyvalente
Lundi 19	11h Défilé du 19 mars 1962 Vin d'honneur	FNACA	Monument aux morts Salle des recettes
Samedi 24	Soirée Privée	Judo Club	Salle des fêtes

AVRIL

Jeudi 12	Concours de Pêche vétérans Repas	Les Amis pêcheurs	Étang du Chavenan Salle de fêtes
Samedi 14	Concours boules coupe LIPIC	Amicale Boules	Jeu de Boules
Dimanche 15	Safari truites	Les Amis pêcheurs	Étang du Chavenan
Dimanche 22	Date Réservée	Comité Animation	Place J. Fougerat
Samedi 28	Fêtes des classes en 8	Interclasses en 8	Salle de fêtes

MAI

Mardi 8	11h Défilé du 8 mai 1945 vin d'honneur		Monument aux morts Salle des recettes
Samedi 19	Concours Pétanque (doublettes)	Pétanque Régnycoise	Stade
	Challenge Jackson	Amicale Boules	Jeu de Boules
Samedi 26	Vin d'honneur	Fêtes de mères	Salle des recettes

JUIN

Samedi 2	Journée des artistes	Patrimoines	Salle des fêtes
Dimanche 3	Challenge Nicolas Pierrefeu	Les Amis Pêcheurs	Étang du Chavenan
Samedi 9	Assemblée générale	Donneurs de sang	Salle des fêtes
Mercredi 13	Concours vétérans 16 quadrettes	Amicale Boules	Jeu de Boules
Vendredi 15	Préparation Salle	Judo Club	Salle polyvalente
Samedi 16	Compétition	Judo Club	Salle polyvalente
Dimanche 17	Messe		Chapelle de Naconne
Vendredi 22	Tournoi Foot en Salle	Judo Club	Salle polyvalente
Samedi 23	Concours Officiel Doublettes	Pétanque Régnycoise	Stade
Vendredi 29	Remise de ceintures	Judo Club	Salle polyvalente
	12H de Pétanque	Pétanque Régnycoise	Stade
Samedi 30	Fête des écoles	Sou des écoles	Salle des fêtes
	Fête multiculturelle	Comité Animation	Salle des fêtes

JUILLET

Samedi 7	Challenge Marcel Buisson	Pétanque Régnycoise	Stade
Samedi 14	Concours Boules par affinités	Amicale Boules	Jeu de boules
Dimanche 22	Concours Pétanque en doublettes	Pétanque Régnycoise	Stade

AOÛT

Vendredi 17	Coupe Brizard 16 Triplettes	Amicale Boules	Jeu de Boules
Dimanche 19	Concours 16 doublettes mixte	Amicale Boules	Jeu de Boules
Vendredi 24	Concours doublettes Semi nocturne	Pétanque Régnycoise	Stade
Samedi 25	FÊTE PATRONALE		
Dimanche 26			
Lundi 27			

SEPTEMBRE

Samedi 15	Assemblée Générale	Tennis Club	Club House
Samedi 22	Concours en tête à tête	Pétanque Régnycoise	Stade
Dimanche 23	Loto	Les Amis Pêcheurs	Salle des fêtes
Courant sept.	Tournois Officiels	Tennis Club	Court Tennis ou Salle Polyvalente

OCTOBRE

Jeudi 4	Concours de pêche Vétérans Repas	Les Amis pêcheurs	Étang du Chavenan Salle des fêtes
Samedi 6	Concours Pétanque But d'Honneur	Pétanque Régnycoise	Stade
Dimanche 7	Brocante - Vide Grenier	Comité Animation	Place J. Fougerat
Samedi 13	Concours de Boules But d'Honneur	Amicale Boules	Jeu de Boules
Dimanche 14	Safari truites	Les Amis pêcheurs	Étang du Chavenan
Samedi 20	Repas Spectacle Roanne Table Ouverte	Comité Animation	Salle des fêtes

NOVEMBRE

Vendredi 2	Concours de Belote	Amitiés Régnycoises	Salle des fêtes
Dimanche 4	Exposition Minéraux & Fossiles	Patrimoines / C. Animation	Salle des fêtes
Dimanche 11	Défilé du 11 Novembre		Monument aux morts
	Vin d'honneur		Salle des recettes
	Repas	FNACA	
	Marche	Sou des écoles	Salle des fêtes
Dimanche 18	Repas des Anciens		Salle des fêtes
Samedi 24		Interclasses en 9	Salle des fêtes

DÉCEMBRE

Samedi 1	Repas Sainte Barbe	Sapeurs pompiers	Salle des fêtes
Samedi 8	Marche des lumières	Patrimoines	Église-Chap. Naconne
Vendredi 14	Arbre de Noël	Judo Club	Salle des fêtes
Samedi 15	Concours de Belote	Sou des écoles	Salle des fêtes
Lundi 31	Réveillon de la saint Sylvestre	Judo Club	Salle des fêtes

